



Extrait du www.acdn.net

<https://acdn.net/spip/spip.php?article952>

La France sous la menace NBC

- Accueil - Actualités - Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2015

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Communiqué de presse ACDN

Ce matin, devant l'Assemblée Nationale Manuel Valls a déclaré : "Nous sommes en guerre ! Pas une guerre à laquelle l'Histoire nous a tragiquement habitués. Non, une guerre nouvelle -extérieure et intérieure-, où la terreur est le premier but et la première arme... L'imagination macabre des donneurs d'ordre est sans limite : fusil d'assaut, décapitation, bombe humaine, armes blanches (...) Il ne faut aujourd'hui rien exclure. Je le dis bien sûr avec toutes les précautions qui s'imposent mais nous savons et nous l'avons à l'esprit. Il peut y avoir aussi le risque d'armes chimiques ou bactériologiques".

Pourquoi donc le Premier ministre n'a-t-il pas évoqué la pire de toutes les menaces : la menace nucléaire ? Parce que c'est celle dont la France et les huit autres États dotés d'armes nucléaires revendiquent le monopole et qu'ils brandissent contre le reste du monde, sous le prétexte aussi vain que spécieux de se protéger d'une attaque ?

Non seulement la terreur d'État que représente l'arme nucléaire ne dissuade en rien, comme Daech l'a prouvé, les terroristes de s'attaquer à nos « intérêts vitaux » et à la vie de nos concitoyens, mais encore elle les invite à hisser le niveau de leurs crimes jusqu'à celui revendiqué pour elles-mêmes par les puissances nucléaires. Le 16 novembre, en disant [Non au terrorisme, non à la terreur d'État. Changeons de logiciel](#), nous observions :

« Les terroristes le peuvent, soit en se procurant au marché noir une bombe atomique (c'est encore difficile) ou bien les matériaux leur permettant d'en construire une, soit, beaucoup plus facilement, en attaquant les cibles radioactives qui leur sont offertes en permanence dans notre pays : d'une part les 58 réacteurs électronucléaires de nos 19 centrales - récemment survolées par des drones d'origine non-identifiée - ; d'autre part les transports de plutonium qui chaque semaine, par centaines de kilos, sillonnent la France du nord au sud et d'ouest en est, par quatre trajets différents dont chacun met en danger des dizaines de villes, Paris compris. Quand on sait qu'une poussière de plutonium inhalée, d'un milliardième de gramme, provoque dans les six mois un cancer pulmonaire fatal, on frémit à l'idée que l'un de ces transports puisse être la cible d'un tir de bazooka ou s'embraser en s'encastrant dans un camion-citerne ou même un simple camion, comme dans l'accident récent de Puisseguin.

« Nos stratèges et nos dirigeants politiques semblent n'avoir jamais réalisé qu'une centrale nucléaire, un transport de plutonium ou de déchets radioactifs, sont, en cas de guerre -et nous sommes en guerre, on ne cesse de nous le répéter-, autant de bombes radiologiques mises à la disposition de l'ennemi. »

L'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire réclame depuis près de vingt ans l'abolition des armes nucléaires. D'après un sondage récent de l'IFOP, trois Français sur quatre veulent abolir l'arme nucléaire et que la France y contribue activement. Il est plus que temps pour nos gouvernants de prendre cette exigence au sérieux.

D'urgence, nous demandons au Président de la République, au Premier ministre et au gouvernement :

- 1°) de suspendre immédiatement tous transports de plutonium, combustibles et déchets radioactifs ;
- 2°) de renforcer considérablement la protection de toutes les centrales électronucléaires et autres Installations Nucléaires de Base ;
- 3°) de décider l'abandon du nucléaire civil et la mise au point, en urgence, d'un plan de sortie ;
- 4°) de profiter des contacts diplomatiques dans les jours à venir pour proposer aux autres États nucléaires de négocier l'élimination totale de leurs armes nucléaires, conformément aux traités internationaux, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace, ainsi qu'une étroite coopération contre le risque de terrorisme radioactif et nucléaire.

A défaut de la première mesure, nous appellerions tous les maires dont la commune est située sur le trajet de

transports de plutonium ou de matières radioactives à prendre un arrêté interdisant la traversée de leur commune à ces transports, afin de protéger leurs administrés d'un risque majeur pour leur santé et pour leur vie.